

SURVEILLANCE PARMI LES MARQUES

Une fois votre marque déposée et dans le cadre de la surveillance des marques de nos clients à **Monaco comme à l'étranger**, nous veillons à ce que leurs droits soient respectés. Nous nous chargeons de répondre aux **besoins essentiels** de la vie d'une marque et d'entreprendre **les dispositions nécessaires** à sa protection.

NOTRE METHODOLOGIE



Pour guider notre **ANALYSE**, nous :

- ▶ Filtrons les dépôts qui sont d'un point de vue juridique non pertinents, afin de ne pas surcharger d'information nos clients ;
- ▶ Surveillons l'étendue des marques parmi les noms de domaine, les dénominations sociales et sur Internet.



Pour chaque surveillance parmi les marques, notre **PRESTATION** comprend :

- ▶ La définition d'un filtre de sélection pour optimiser la surveillance ;
- ▶ Des alertes en amont des délais administratifs ;
- ▶ La construction des rapports de surveillance clairs et succincts ;
- ▶ La rédaction de préconisations stratégiques facilitant la prise de décision.

LIVRABLES & OUTILS A DISPOSITION



ALERTE
MAILS



ACCES A VOS DOSSIERS SUR
LA PATEFORME SHERPA©



TABLEAU DE
SURVEILLANCE



STRATEGIE
DE SURVEILLANCE

NOUS CONTACTER

+377 97 97 67 10

contact@inlex-monaco.mc

www.inlex-monaco.mc